

**QUESTIONNAIRE DE SUIVI SUITE À LA TENUE DE LA SESSION DE FORMATION  
DU CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DES DROITS  
DE L'HOMME ET DE LA PAIX (CIFEDHOP) DE SEPTEMBRE 2008 SUR L'EXAMEN  
PÉRIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**EXAMEN SYNTHÈSE DES RÉPONSES DES RÉPONDANTS**

Préparé par Jean Hénaire, septembre 2009

**Descriptif sommaire**

Type de questionnaire : fermé à choix multiple avec espaces réservés aux commentaires.

Nombre de répondants : 13.

Sexe des répondants : 6 femmes, 7 hommes.

Statut des répondants : membres d'ONG et/ou enseignants.

Pays d'origine des répondants : Burkina Faso, Cameroun, Colombie, Mexique, Sénégal, Tchad.

**Niveau de participation des ONG à l'EPU**

L'information circule généralement bien au sein des ONG et celles-ci peuvent également faire entendre leurs voix auprès des autorités, soit directement, soit au sein d'une coalition.

La mise en réseau nationale, régionale et internationale des ONG apparaît comme une nécessité en vue de créer une masse critique de connaissances, de compétences, de rapports de force et de partenariats.

Dans la majorité des cas, les répondants disent avoir été associés au processus de consultation mené par la société civile sur l'EPU.

### **Accès à l'information à l'EPU**

Sans que cela soit une règle applicable à toutes, des ONG accréditées ont pris connaissance du rapport de leur État et ont pu en intégrer les dimensions pertinentes dans leur travail de sensibilisation.

Un constat unanime cependant : les gouvernements agissent comme des freins à l'action des ONG en matière de contribution à l'EPU. En revanche, les élèves, les collègues et les autorités scolaires et, accessoirement, les syndicats, sont perçus par la majorité des répondants comme des appuis tangibles sur lesquels ils peuvent compter.

Aux yeux des répondants, la session de formation à l'EPU organisée par le CIFEDHOP à Genève permet une saisie d'ensemble des enjeux relatifs à l'EPU et outille les participants en moyens d'intervention et de réseautage.

### **Retombées sur le terrain**

C'est assez souvent que les militants formés à l'EPU peuvent restituer les connaissances et les habiletés acquises au sein d'ONG nationales intéressées et de la société civile en général.

Dans une perspective de sensibilisation, les droits qui sont le plus souvent l'objet de préoccupations majeures sont ceux de l'enfant, de la femme, des minorités ainsi que les droits civils et politiques (dont la lutte contre l'homophobie) et les droits économiques, sociaux et culturels (dont le droit à l'éducation).

Autant les répondants disent consacrer beaucoup d'efforts à la promotion des droits de l'homme et à la connaissance de l'EPU, autant ils se sentent peu soutenus dans cette démarche et que le contexte sociopolitique souvent adverse dans lequel ils œuvrent pour la plupart d'entre eux réduit leur champ d'action.

Selon la plupart des répondants, il y a décalage bien observable entre la conception qu'ont les répondants du rôle important de la société civile et le discours officiel des autorités en matière de promotion réelle des droits des populations.

### **Soutien scientifique et technologique et approches pédagogiques privilégiées**

La session, le réseau et les ressources du CIFEDHOP sont généralement intégrés aux activités des ONG.

Malgré les difficultés d'accès et de branchement, le recours aux TIC est de plus en plus fréquent, en particulier le courrier électronique et l'Internet en tant que sources importantes d'information sur les droits de l'homme et l'EPU et pour la mise réseaux des échanges. Viennent ensuite les blogues, les forums de discussion et, plus rarement, la visioconférence.

Au plan pédagogique, les mises en situation, les jeux de rôle, le théâtre, les tables rondes interactives et les études des cas sont les dispositifs les plus souvent utilisés.